

Nicolas Bardos-Féltoronyi :
politologue :

A propos des questions de paix et de sécurité dans la perspective de la Convention européenne et de l'élargissement de l'U.E. Un exemple préalable pour me faire comprendre à propos de ce sujet. Depuis quelques mois, il y a un conflit entre l'Union Européenne et les Etats-Unis (EUA) à propos du Tribunal pénal international. Ce différend concerne surtout les pays candidats à l'adhésion à l'U.E. Les Etats-Unis pressent en effet ces pays de signer des accords bilatéraux selon lesquels ils s'engagent à ne pas extraditer de ressortissants (militaires) américains qui seraient poursuivis par le TPI.

En fait, les EUA utilisent un chantage diplomatique. Ils disent à ces pays : « si vous ne signez pas, vous n'entrerez pas dans l'Otan ». La Roumanie, par exemple, a signé un tel accord et la Bulgarie y songerait, alors que l'U.E. est plutôt opposée à cette initiative des EUA et les pays candidats sont hésitants entre la reconnaissance immédiate que leur donneraient l'Otan sous l'égide des EUA et la volonté d'adhésion à l'U.E.

Ce n'est qu'un exemple parmi de nombreux autres que l'on peut donner quant aux différends nombreux qui se développent des deux côtés de l'Atlantique. Vers où va-t-on en termes de politique européenne commune de sécurité et de défense, au regard de l'élargissement de l'Union Européenne ? Et que souhaiter comme sécurité et comme défense pour l'Europe de l'Est et de l'Ouest, en faisant abstraction de la Russie ? Ne faut-il pas s'accrocher à l'Otan comme seule instance encore en vie entre Bruxelles et Washington pour éviter le pire ?

Afin de pouvoir aborder convenablement ces questions, voici pour faire bref six questions et quelques propositions à méditer.

Question (im)pertinentes

1. Que signifient l'élargissement de l'U.E. et celui de l'Otan ? Qui double qui dans cette géostratégie ?

La propagande américaine est forte et réussit fort bien dans plusieurs pays d'Europe. Les Etats-Unis ont imposé l'Otan pour empêcher les Etats européens de faire l'Union de l'Europe occidentale, organe de défense exclusivement européenne dès la fin des années 1940. Aujourd'hui, les Américains ont réussi à « doubler » l'U.E. par rapport aux pays candidats à l'adhésion ? Dès les années 80, la présence diplomatique des EUA dans ces pays est importante. L'arrivée des Américains a été accueillie par les classes dirigeantes.

Au centre de l'Europe et depuis la fin des années 1980, les bases militaires américaines se multiplient de la Méditerranée jusqu'à la Baltique. Au mois de novembre 2002, à Prague, l'Otan ou l'administration de Bush II décidera quels sont les nouveaux pays qui pourront y adhérer. Cela signifie que, encore une fois, Washington a réussi à doubler Bruxelles qui ne prendra ses décisions qu'en décembre de cette même année.

2. **Quelles sont les hypothèses concernant l'avenir géopolitique de l'Union Européenne ?**

- Soit l'U.E. (incluant le centre et l'ouest de l'Europe) formant une même zone monétaire et militaire devient un « protectorat¹ » ou un satellite des E.U., fort menaçant pour le monde et plus spécifiquement pour la Russie ; cela signifierait des possibilités de guerres à moyen terme dont les risques seraient entièrement du côté européen ;
- Soit on assiste à un Yalta II c'est-à-dire qu'à nouveau, Washington et Moscou font des arrangements sans les Européens et même peut-être « sur leur dos² ». Dans cette éventualité, l'Europe serait politiquement un nain et se prêterait à une exploitation intense de par les deux grandes puissances ;
- Soit il y a un rapprochement entre Bruxelles et Moscou, Schroder évoquant une Ostpolitik européenne. Il y a danger à constituer une telle entité car elle pourrait apparaître comme inquiétante pour les Etats-Unis et la Chine. Cela entraînerait un accroissement de la conflictualité, voire du danger d'une guerre transatlantique ;
- Soit l'U.E. s'élargit, même militairement, vers les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) tout en évitant les tentations impérialistes. L'Union deviendrait une « puissance contenue », neutre, dénucléarisée et faiblement armée. Cela pourrait comporter des avantages pour les autres puissances. Cela dit, la neutralité n'est évidemment pas gratuite...

3. **Y a-t-il des risques de mouvements migratoires en Europe ?**

Risque migratoire de qui ou de quoi ?

Les mouvements migratoires de l'Ouest à l'Est, c'est avant tout les mouvements des multinationales. A partir des années 1970, elles s'implantent directement ou indirectement dans les PECO, puis aujourd'hui elles contrôlent, par le

¹ L'expression est couramment utilisée aux EUA et notamment par Zbigniew Brzezinski, géopolitologue américain.

² L'Ukraine relève-t-elle de la zone d'influence de la Russie, de l'U.E. ou des E.U.A. ?

biais des privatisations massives, de 50 à 75% des économies en question. Plus de la moitié en sont les allemandes. Cela signifie de délocalisations et de pertes d'emplois sans contrôle démocratique dans les pays plus développés. C'est le phénomène majeur !

Les mouvements migratoires de l'Est à l'Ouest, c'est les mouvements de personnes. D'une part, il s'agit d'un phénomène historique classique. Les populations de pays ou de régions pauvres ont, de tous temps, émigrés vers les zones plus riches. D'autre part, les questions à ce propos se posent d'aujourd'hui concrètement : « avec l'élargissement de l'U.E., y aura-t-il un mouvement migratoire plus important qu'avant et qui constituerait un risque d'envahissement par des étrangers ou de détériorations de conditions de travail pour les travailleurs » ? L'une provoquerait xénophobie, tandis que l'autre une concurrence déloyale.

Selon une étude récente, le mouvement migratoire serait déjà arrivé à son terme. Car ceux qui voulaient immigrer l'ont déjà fait ces dix ou vingt dernières années. En effet, il y a peu d'entraves à l'immigration des populations de l'Est vers l'U.E. et le mouvement tend à se plafonner. Par exemple, le ministère belge de l'intérieur est parfaitement au courant qu'il y a actuellement 90 000 Polonais déjà en Belgique.

Mais autre indice plus fondamental : la natalité a diminué de façon dramatique dans les PECO, étant donné la diminution drastique du niveau de vie de 10 à 70% selon les pays et ce, depuis les années 1980. Cela entraîne, dès maintenant, un manque de travailleurs jeunes dans ces pays. Il n'y aurait donc pas de risque d'arrivée massive de population.

4. Quelle sécurité pour quelle paix ?

Quand on parle de sécurité, est-ce :

- Pour les classes dominantes ?
- Pour les Etats, s'ils sont distincts de ces classes ?
- Pour les multinationales ? Elles assurent plus de la moitié de l'emploi dans nos pays. Dans d'autres pays, la proportion est de 70% ;
- Pour la population dans son ensemble ?

Ne sont-ce pas la paix et la sécurité de la population qui sont réputées d'être notre priorité ? La question mérite réflexion.

5. La violence n'est-elle pas mondiale ?

« La sécurité est redevenue une préoccupation vitale, prioritaire et majeure pour les peuples européens. A l'école et dans la rue, dans l'économie nationale comme internationale et au niveau des relations entre cultures, ethnies et nations, en passant par nos usines et prisons, la violence est dans notre monde ! Or, le monde, à commencer par celui des plus vulnérables, aspire à la paix et à la réconciliation, ce qui implique naturellement la résolution des conflits entre les Etats et en leur sein³.

Comment traite-t-on cette violence ? On peut canaliser, réguler la violence mais pas la supprimer. En Europe, en avons-nous des solutions et par quelle voie institutionnelle : l'U.E. ou l'Otan ?

6. L'U.E. ou l'Otan n'est-elle pas elle-même en jeu ?

En fait, l'Otan n'existe plus depuis le 12 septembre 2001. A cette date, les membres ont offert la possibilité aux EUA de constituer une alliance en face du terrorisme et ceux-ci ont dédaigneusement rejeté l'offre. Puis, en plus, les EUA ont introduit la Russie comme vingtième membre de facto au sein de l'Otan au printemps 2002 et donc celle-ci n'avait plus d'adversaire contre lequel elle s'est constituée. Or, comme déjà souligné, l'Otan reste la seule instance institutionnelle entre Bruxelles et Washington où existent des règles et des procédures plus ou moins respectées.

De son côté, l'U.E. est prise de court, diluée, démoralisée et satellisée. C'est le néolibéralisme ou le néoconservatisme triomphant en Europe. Les élections européennes des 2001 et 2002 ont vu une immense poussée de la droite, de manière générale, mais aussi du populisme. Depuis l'après-guerre et jusque dans les années 70, c'est la social-démocratie qui a dominé. Avec de « troisième voies » et de « New Labour », elle a cessé d'exister dans les années 90. Aujourd'hui, il n'en reste que quelques traces. La violence sécuritaire tend à s'imposer absurdement partout.

Certes, la droite est elle-même divisée concernant l'avenir de l'U.E. ou la position vis à vis des EUA et de la Russie. Toute la droite n'est pas purement pro-américaine. Les pays adhérents du centre de l'Europe risquent d'accroître le risque de dérive droitiste et de partisanat en faveur des EUA, et dès lors de l'Otan 'on encore renouvelée.

³ Extraits de la Contribution de Pax Christi Wallonie-Bruxelles aux travaux de la Convention européenne de juillet 2002.

B-Quelques propositions

Je ne pourrai point formuler des meilleurs propositions que celles avancées par l'organisme dont je fais parti : Pax christi Wallonie-Bruxelles. Je citerai donc mots à mots des extraits intitulés « L'U.E. et sa dimension militaire » d'un document récent qui se veut une contribution à la future « constitution européenne ». Ces propositions concernent bien entendu les futurs membres de l'U.E. et devraient faire partie des « acquis communautaires » à respecter par eux :

« Pax christi Wallonie-Bruxelles est convaincu que l'U.E. n'entend pas rivaliser militairement avec les Etats-Unis d'Amérique, ni avec la Russie ou la Chine. Cependant, il souhaite que l'U.E. développe les moyens nécessaires, pour pouvoir, lorsqu'elle décide dans le respect des règles établies, le faire vite et efficacement.

Nous croyons que, en tenant compte des exigences de quatre pays neutres de l'U.E., l'intégration diplomatique et militaire contribuera puissamment au dynamisme et à la cohérence de l'U.E., comme cela est déjà le cas avec l'euro. Ou inversement, la puissance économique déjà acquise exigera une définition démocratique, claire et stricte, de la puissance diplomatique et militaire dans le but d'éviter l'improvisation, l'illégalité ou le manque de légitimité.

Pour ce faire, la constitution devra déclarer la pleine autonomie concrète de l'U.E. dans le contexte de l'organisation multipolaire du monde. Dans cette perspective, l'U.E. doit accepter d'établir son armée et sa diplomatie propres, ainsi que de définir sa politique de sécurité. Pour éviter toute tentation impériale, elle pourra se déclarer une puissance autonome de paix, « contenue », c'est-à-dire jusqu'à un certain point désarmée, dénucléarisée et réengagée.

Puissance contenue signifiera une armée défensive, restreinte et citoyenne. Puissance pacifique correspondra à une sorte de « neutralité armée » par rapport aux autres puissances. Puissance réengagée impliquera une responsabilité accrue envers le reste du monde. Les méthodes militaires sont par essence violentes. Leurs mises en œuvre se réalisent par un nombre restreint de spécialistes. Les méthodes de ces derniers ne peuvent désormais plus constituer qu'un dernier recours. Aujourd'hui la priorité peut être donnée au concept de défense civile populaire non violente.

L'Otan élargie vers la Russie et certains pays du centre de l'Europe constituera désormais une organisation de sécurité et de coopération entre l'Europe, la Russie et les pays d'Amérique du Nord, tout autour du monde septentrional. Ses enceintes se prêteront à des négociations importantes en matière diplomatique et militaire : défense, intervention vraiment humanitaires et sécurité extérieure. A pied d'égalité, l'U.E. y occupera une place de choix pour contribuer à la paix dans cette partie du monde et au développement harmonieux dans le reste du monde.

Les opérations militaires hors de l'U.E. (ou de l'Otan) sont en débats et les textes signés en 1997 par les pays membres de l'Otan à Washington à ce propos restent sans valeur juridique puisqu'ils n'ont pas été ratifiés par les parlements européens. De pareilles pratiques par nos gouvernements devront être rigoureusement interdites par la constitution. Elles ne sont évidemment envisageables qu'uniquement avec les mandats explicites de l'Onu.

Nonobstant, des conditions dans lesquelles les initiatives militaires qui viseraient la prévention sont à définir dans le cadre des pratiques de l'Onu. Ainsi, la constitution devra en énoncer les principes en se référant notamment aux articles 41 et 50, ainsi que des chapitres VI et VII de la Charte des Nations Unies. En plus et contrairement à certaines habitudes prises ces dernières années, l'usage de l'armée européenne n'est imaginable que dans le cadre des institutions clairement qualifiées. Le débat à ce propos doit être mené à la fois avec le monde associatif qui se préoccupe de ces questions et au Parlement Européen.

La constitution devra également stipuler l'interdiction de l'usage de toutes les armes de destruction massive et l'élimination des stocks entreposés de ces dernières dans les territoires de l'U.E. Il en sera de même en ce qui concerne l'institution d'un contrôle véritable de la production et du commerce des armes, notamment légères⁴ »

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à cette intervention qui était écrite au regard de la discussion. D'abord sur le terrorisme, il n'a rien d'international. Le terrorisme est un outil de politique intérieure dans chaque pays pris en considération. S'il y avait véritablement un problème de terrorisme, il faudrait le traiter différemment. Concernant l'Irak. Depuis 30 ans tous les démocrates savent que Hussein n'est pas un champion de la démocratie. Quiconque a voyagé en Irak dans les années 70 a reconnu les apports importants, en matière de scolarisation, santé etc. mais cet ignoble dictateur, à l'époque, tuait, torturait, plaçait en camps de concentration des gens. Une situation qui était tout à fait comparable à la Turquie actuelle. Si on veut vraiment s'attaquer à l'idée de terrorisme, par boutade, il faudrait d'abord bombarder les Etats-Unis qui est le plus grand fabricant des armes A.B.C. qui peuvent être utilisées sans contrôle international.

⁴ Extraits de la Contribution de Pax Christi Wallonie-Bruxelles aux travaux de la convention européenne de juillet 2002.

Deuxièmement, et c'est un peu plus important, rappelons-nous que l'Otan s'était toujours vue de façon différente à travers le monde et plus spécifiquement à travers le monde transatlantique. D'une part, elle était considérée comme une défense multinationale totalement défensive, jusque dans les années 70. Et c'était conçue ainsi par l'adversaire visé par cette organisation défensive qui était l'Union Soviétique. On savait donc très clairement qu'il s'agissait d'une organisation militaire multinationale. Il y avait aussi une deuxième vision probablement pas incompatible avec la première, qui consistait à dire que l'Otan était un instrument de contrôle par les Etats-Unis, exercé sur l'Europe, d'après-guerre. Sur ce deuxième point, me semble-t-il, l'Otan garde toute sa valeur. Alors mon propos de fond, c'est de dire, que ceux qui, peut-être dans les années 50,60,70, étaient très défavorables, voire opposés à l'Otan, opèrent pour certains, une reconversion totale à ce propos. S'avance l'hypothèse que l'Otan doit être non seulement renouvelée, mais qu'il faut absolument la garder. Selon mes propres estimations, les conflictualités de ces quinze dernières années, de puis, grosso modo, l'administration Reagan, se sont accrues, entre les Etats-Unis d'une part et des puissances, des pays de l'Union Européenne de l'autre coté de l'Atlantique. Cette conflictualité s'est exprimée lors de l'administration Clinton, et encore plus franchement avec l'administration Bush.

Comme géopolitologue, je dirai que dans la mesure où s'expriment des idées normatives, il convient de rechercher rapidement quels sont les moyens pour diminuer cette conflictualité. Lorsque je fais le tour des institutions dont on dispose, on découvre qu'entre l'Amérique du Nord et l'Union Européenne les quantités d'instruments disponibles sont relativement limités. Prenons l'Ocde, elle est devenue pratiquement une institution d'étude. Prenons l'OSCE, qui a été créée en relais de la CSCE d'Helsinki, qui à l'époque avait un rôle important. Elle n'a jamais été acceptée par les différentes administrations américaines et européennes. Il reste l'Agenda transatlantique qui existe depuis 1995 et est une espèce de mémorandum signé entre Washington et Bruxelles où le président de la Commission et le président des Etats-Unis se rencontrent une fois par an, il y a aussi des rencontres entre les ministres compétents, des invitations de part et d'autre. De fait, c'est fort unilatéral et asymétrique. On a pu voir le ministre américain de la justice assister à une réunion de Conseil des ministres européens consacrée aux affaires juridiques à Copenhague, et cela à juste titre car l'Agenda transatlantique autorise ce type de coopération. Mais je n'ai jamais entendu parler de réciprocité. A la salle ovale à Washington n'ont jamais été invités des représentants de l'Union Européenne. L'Agenda est une instance non officielle. Reste alors l'Otan. L'Otan est véritablement la seule organisation existante au sens diplomatique de terme où il y a des procédures, des réunions prévues, des instances véritablement hiérarchisées, qui permettent d'enclencher des négociations utilisables. Alors, je dirai que dans la mesure où la conflictualité entre les deux cotés de l'Atlantique ne fait qu'augmenter, il convient de mobiliser l'instance dont on dispose. Certes cela a été rappelé mais peut-être un peu sommairement, on assiste depuis un an à deux enterrements de l'Otan. La clause de l'article 5 n'a pas été respectée après le 11 septembre, les Américains ont refusé toute consultation. Deuxième enterrement, c'est la venue de la Russie. De facto, la Russie fait partie de l'Otan. Si vous regardez les sujets que l'Otan, plus la Russie, peuvent traiter, eh bien c'est impressionnant. Il me semble que l'entrée de la Russie met en question le fondement même de l'Otan. Malgré cela, je crois que l'Otan est la seule institution qui peut, avec une certaine efficacité, instituer des débats pour diminuer la conflictualité entre les deux cotés de l'Atlantique car les sources de conflits sont multiples et de plus en plus fondamentales, à la fois en terme de valeur et d'objet de négociation.